FAMILLE | CADRE DE VIE | CULTURE | SOLIDARITÉ

**N° 246**
Le magazine
de la ville d'Andrésy

octobre/novembre/décembre 2026
www.andresy.com
facebook_ville d'Andrésy

# AM
## ANDRÉSY MAG



# Sté F.M.S. BORGNE

**www.fmsborgne.fr - 01 34 90 10 00 - 78700 CONFLANS**

*48ème année d'expérience*




**STORES - FENÊTRES - PORTES DE GARAGE**
**VOLETS - PORTES D'ENTRÉE - PORTAILS**
**PERGOLAS - MOTORISATIONS - ALARMES...**

## PORTES OUVERTES

SALLE D'EXPO : 7, RUE LÉONARDO-DA-VINCI

**LES SAMEDIS 10, 17, 24 ET 31 OCTOBRE 2026**
**ET LES LUNDIS 12, 19 ET 26 OCTOBRE 2026**

# ACHAT OR & ARGENT



## ESTIMATION GRATUITE
## RÈGLEMENT IMMÉDIAT

**06.24.05.20.83**

**Centre cial Val de Seine**
*19 rue de la grosse pierre Vernouillet*

**Conflans-Sainte-Honorine**
*1bis rue d'Herblay Conflans-Sainte-Honorine*
**(Place Chennevières)**

SOMMAIRE

**04**
**Actualités**

**06**
**La municipalité vous rend des comptes**

**08**
**Vie communale**

**10**
**Social et Famille**
L'Association familiale fête ses 80 ans !

**12**
**Culture et Loisirs**
Découvrez votre nouvelle saison culturelle

**14**
**Rentrée scolaire**

**16**
**Économie locale**
Retrouvez vos événements d'automne

**18**
**Ils font la Ville**
Le service restauration

**20**
**Patrimoine**

**21_Pratique**

**22_Tribunes**

**23_Carnet**



Chères Andrésiennes,
chers Andrésiens,

La rentrée marque toujours un nouveau départ. Après la pause estivale, chacun retrouve ses habitudes, les enfants reprennent le chemin de l'école, les associations leurs activités et notre commune retrouve toute son énergie.

Cette rentrée est également l'occasion de vous présenter les nombreux rendez-vous qui rythmeront les prochains mois, avec une nouvelle saison culturelle qui s'annonce riche, diverse et accessible à toutes et tous. Spectacles, animations, rencontres et initiatives locales permettront une nouvelle fois de faire vivre notre commune et de créer des moments de partage.

Ce trimestre voit également la mise en place d'un nouvel axe de communication : **« La municipalité vous rend des comptes »**. Notre volonté est simple : mieux vous informer sur les décisions prises, les projets engagés, les services proposés par la Ville et l'utilisation des moyens publics. Parce que l'action municipale concerne le quotidien de chacun, nous souhaitons vous donner régulièrement des informations concrètes sur ce qui est réalisé, sur les choix qui sont faits et sur les contraintes auxquelles la commune doit répondre.

C'est dans cet esprit que ce numéro vous propose également de mieux connaître **les services de la Ville.** Derrière chaque équipement, chaque démarche administrative, chaque intervention dans l'espace public ou chaque événement se trouvent des agents qui œuvrent quotidiennement au service des habitants. Leur travail, souvent discret, est essentiel au bon fonctionnement de notre commune.

Parmi les dossiers importants de cette rentrée figure également **le projet du Moussel**. La municipalité a fait le choix de reprendre ce projet afin de pouvoir en maîtriser davantage les contours et de travailler à sa réalisation dans l'intérêt de la commune.

Cette décision s'accompagne d'une exigence essentielle : **préserver l'équilibre financier de la Ville.**

Réinvestir dans un projet structurant ne signifie pas renoncer à la rigueur budgétaire. Nous devons avancer avec responsabilité, en tenant compte de nos capacités financières, des coûts à venir et de l'ensemble des besoins de la commune. C'est cette recherche d'équilibre qui doit guider nos choix : permettre à notre ville de se développer et de préparer son avenir, tout en veillant à ne pas fragiliser ses finances.

Ce nouveau numéro est donc à la fois celui de la rentrée, de la culture, de la proximité et de la transparence. Nous continuerons à vous présenter les projets municipaux, mais aussi leurs enjeux, leurs contraintes et leur financement.

Parce qu'une commune avance avec ses habitants, nous voulons poursuivre le dialogue et faire de l'information municipale un véritable outil de proximité.

À l'image du feu d'artifice qui illumine la couverture de ce numéro, je souhaite que cette nouvelle année soit placée sous le signe de l'élan, de la convivialité et des beaux projets. Que les lumières du ciel du 5 septembre continuent d'éclairer les mois à venir et de faire rayonner notre belle commune, au rythme des rendez-vous et des moments partagés qui nous attendent.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée et un excellent trimestre dans notre commune.

Bien fidèlement,
Jean-Pierre Dos Santos
Maire d'Andrésy

# Andrésy a vibré pour le lancement de la saison associative !

**La rentrée associative a été célébrée avec enthousiasme. Andrésy bénéficie d'un tissu associatif riche et varié, avec de nombreuses associations sportives, culturelles ou d'entraide.**

**VOUS N'AVEZ PAS PU VOUS RENDRE AU FORUM ?**

Il est encore temps de découvrir toutes les associations andrésiennes !

La liste complète est disponible sur le site internet de la Ville.

www.andrésy.com
rubrique
« découvrir Andrésy »

Associations sportives

Associations culturelles

Associations divers

**C'est au parc des Cardinettes** que s'est tenu le traditionnel Forum des Associations, le 5 septembre. Les Andrésiens ont pu aller à la rencontre des associations locales et découvrir les activités proposées pour cette nouvelle saison.

La municipalité remercie chaleureusement les associations pour leur engagement tout au long de l'année. Elle remercie aussi les habitants venus nombreux et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Le soir, la fête s'est poursuivie en centre-ville avec une soirée dansante très, animée par l'association BSK. Elle s'est terminée par un feu d'artifice tiré depuis l'île Nancy. Initialement prévu le 14 juillet, le feu d'artifice avait été reporté suite à l'arrêté préfectoral sur la vigilance sécheresse et incendie. La Ville avait choisi de le programmer à une date permettant aux Andrésiens, de retour de vacances, d'en profiter pleinement.

## Discours de Monsieur le Maire à l'occasion du feu d'artifice

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

Après plusieurs années d'absence de festivité le 14 juillet à Andrésy, nous avons le plaisir et la fierté de renouer avec une tradition qui rassemble des générations, la célébration de notre fête nationale avec un spectacle pyrotechnique, sa descente au flambeau et son animation d'enceinte. Malheureusement, de nombreux épisodes de canicules qu'a connu la France cet été, ainsi que les incendies qui ont touché plusieurs territoires ne nous ont pas permis de maintenir dans des conditions de sécurité optimales le feu d'artifice tant attendu par de nombreux Andrésiens. C'est donc à l'occasion de cette rentrée scolaire 2026-2027 et du Forum des Associations que nous avons choisi de vous proposer ce spectacle.

L'avantage de cette nouvelle date est qu'elle permet également à celles et ceux qui étaient partis en vacances au mois de juillet de pouvoir assister à ce feu d'artifice. Que ces mille lumières dans le ciel soient le symbole d'une année scolaire réussie pour nos jeunes Andrésiens, mais aussi une saison associative, culturelle et sportive, riche, dynamique et épanouissante pour toutes et tous. Que le ciel de ce soir réchauffe vos cœurs et illumine notre belle commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente soirée et un très beau spectacle.















# Le Conseil municipal en bref

## Le 29 juin 2026

**FINANCES**

➔ **Les comptes 2025 :** la ville termine l'année avec un excédent. Le conseil municipal a adopté le compte financier unique 2025. Ce document récapitule toutes les dépenses et toutes les recettes de la ville sur l'année. **Ce qu'il faut retenir :**

- Pour le fonctionnement de la ville (les services du quotidien), les recettes sont plus élevées que les dépenses. L'excédent atteint environ **6 M€,** en comptant les excédents des années précédentes.
- Plus de **5,6 M€** iront aux investissements (travaux, équipements). Cela comprend 1,34 M€ pour combler le manque de financement de 2025 et 4,32 M€ pour les projets de 2026.
- Il reste environ **330 000 €** pour le fonctionnement.

➔ **Le budget supplémentaire 2026 :** Le conseil a aussi voté le budget supplémentaire. Il ajuste le budget voté en début d'année. Il reprend les résultats de 2025 et les projets déjà en cours. Il tient aussi compte des nouveaux besoins de la ville. Ce budget est équilibré : les dépenses sont égales aux recettes.

➔ **Tarifs des services publics : pas de hausse générale**
Chaque année, la ville peut revoir les tarifs de ses services publics, pour tenir compte des besoins des services et du fonctionnement des équipements municipaux. En 2026, elle a choisi de ne pas les augmenter de façon générale pour préserver le pouvoir d'achat des habitants. Le conseil a fixé la liste complète des tarifs de la ville qui s'applique à partir du 1er septembre 2026. Les tarifs de la saison culturelle sont fixés à part.

## Le 22 septembre 2026

➔ **Sponsoring : des partenaires soutiennent la culture** – Le conseil a approuvé trois conventions de sponsoring. Le sponsoring est un soutien financier d'une entreprise ou d'un organisme à la ville.

- HAROPA PORT, verse 10 000 € pour l'exposition Sculptures en l'île 2026.
- La Société des Eaux de Fin d'Oise (SEFO) verse 25 000 € pour cette exposition, et 25 000 € pour la saison culturelle 2026-2027.

➔ **Un Conseil municipal des jeunes et des enfants** – Le conseil a créé le Conseil municipal des jeunes et des enfants. Il remplace le Conseil municipal des jeunes de 2014. Il s'adresse aux Andrésiens scolarisés du CM1 à la 3e, à partir du 1er octobre 2026.

- Les jeunes élus proposent et réalisent des projets pour la commune.
- Leur mandat dure deux ans.
- Un règlement intérieur fixe les règles de fonctionnement.

➔ **Le Moussel : fin de la promesse de vente** – Le conseil a approuvé un accord avec la société Care Promotion.
Il met fin à la promesse de vente signée en décembre 2024, pour un projet de résidence sociale et de réhabilitation du Moussel par l'acheteur. La municipalité a choisi de rompre ce projet pour réfléchir à une autre solution telle qu'elle s'y était engagée.

➔ **Cœur Vert de la boucle de Chanteloup : une étude commune** – Le conseil a approuvé l'adhésion d'Andrésy à un groupement de commandes. Plusieurs collectivités commandent ensemble, à un seul prestataire, une étude sur l'avenir du Cœur Vert. Ce site de 330 hectares, ancienne plaine maraîchère polluée, doit être restauré et ouvert au public.

**Ce qu'il faut retenir :**

- L'étude produira un « plan guide » : une vision d'ensemble de l'aménagement, avec le coût et le calendrier des travaux.
- Chaque commune participe à hauteur de 10 000 € TTC. Le Département prend 35 % du coût, la Communauté urbaine GPS&O assume le reste.

# Le Conseil communautaire en bref

## Le 29 juin 2026

**Une aide pour installer un récupérateur d'eau de pluie**
Vous arrosez votre jardin avec l'eau du robinet ? GPS&O vous aide à acheter un récupérateur d'eau de pluie. Cette eau sert à arroser ou à nettoyer l'extérieur, pas à l'alimentation.

Montant de l'aide :

- de 50 à 200 litres : 30 €
- de 200 à 500 litres : 60 €
- de 500 à 1 000 litres : 100 €
- plus de 1 000 litres : 150 €
- de 500 à 1 000 litres d'occasion : 50 €

➔ **CONDITIONS :** être majeur, habiter sur le territoire de GPS&O, avoir un jardin ou une terrasse, et avoir acheté un récupérateur rigide depuis le 1er janvier 2026.

➔ **COMMENT FAIRE ?** Installez votre récupérateur. Déposez ensuite votre demande en ligne sur le site de GPS&O, avec votre facture, un justificatif de domicile, un RIB et une photo de l'installation.

➔ https://gpseo.fr/article/financez-votre-recuperateur-deau-pluie-avec-laide-gpseo



BUDGET

# Équilibre budgétaire : entre contraintes et priorités

**Chaque année, le budget d'Andrésy fait face à une équation complexe : des recettes en baisse et des dépenses en hausse, indépendantes de la commune. État des lieux en toute transparence.**

**Une recette essentielle en forte baisse**

L'une des principales ressources de la commune est la Dotation globale de fonctionnement (DGF), versée chaque année par l'État. Elle contribue au financement des services publics locaux, et son montant dépend notamment de la population et de la situation financière de la commune.

Entre 2013 et 2026, la DGF versée à Andrésy a chuté de 56 %, passant de 1 936 636 € à 849 769 € par an. Cette baisse résulte principalement d'une réduction de l'enveloppe nationale décidée entre 2014 et 2017, dans le cadre d'un effort demandé à l'ensemble des collectivités pour réduire le déficit public. Depuis 2017, la baisse se poursuit, de manière plus modérée.

Sur l'ensemble de la période 2013-2026, c'est près de 11 millions d'euros que la commune n'a pas perçus, alors qu'elle a continué d'assurer les mêmes services à ses habitants.

**Des choix pour préserver le pouvoir d'achat des Andrésiens**

**Malgré ce contexte contraint, le Conseil municipal a fait le choix, lors de sa séance du 29 juin 2026, de ne pas revaloriser globalement les tarifs municipaux pour la rentrée de septembre 2026.** Si la pratique habituelle avait été appliquée, les tarifs auraient augmenté de 0,9 %, au niveau de l'inflation constatée en 2025.

Ce choix représente, pour la commune, un manque à gagner estimé à environ 6 450 € sur l'année 2026, et à près de 19 350 € en année pleine. Une décision assumée, pour ne pas alourdir les charges des familles andrésiennes dans un contexte économique déjà difficile pour beaucoup — mais qui pèse, elle aussi, sur l'équilibre budgétaire de la commune.

**Des dépenses qui augmentent et que la ville ne choisit pas**

Dans le même temps, de nombreuses charges s'imposent à la commune, sans qu'elle puisse les éviter ou les réduire. Elles résultent le plus souvent de décisions prises au niveau national.

**À l'école.** Les besoins en personnel d'animation augmentent, tout comme les investissements liés à la numérisation des salles de classe — alors même que les pouvoirs publics appellent, par ailleurs, à limiter le temps d'écran chez les enfants.

**Pour la sécurité.** Le recrutement de policiers municipaux, bien que la sécurité soit une compétence de l'État, repose de plus en plus sur les communes.

**Dans la restauration scolaire.** La loi EGAlim impose aux collectivités d'intégrer une part croissante de produits durables et de qualité (bio, locaux, labellisés) dans les repas servis aux enfants, ce qui a un coût pour la ville.

**En matière d'environnement**. La loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) impose désormais le tri à la source des biodéchets, nécessitant de nouveaux équipements et de nouveaux services.

**Pour le personnel municipal.** La revalorisation du point d'indice, décidée par l'État, augmente mécaniquement la masse salariale de la ville, même sans nouveau recrutement. À cela s'ajoutent la participation obligatoire à la mutuelle des agents et l'accompagnement des ruptures conventionnelles. Par exemple, en 2014, l'État a demandé aux collectivités de réduire leur masse salariale mais les a obligées dans le même temps à une réforme des rythmes scolaires qui ont engendré de nouveaux recrutements.

**Avec la loi SRU.** Cette loi, qui impose un quota de logements sociaux, entraîne une hausse de la population communale et, avec elle, des besoins supplémentaires : plus de places en crèche, plus d'effectifs dans les écoles, plus de repas à produire, plus de services publics à assurer et donc plus de charges pour la collectivité.

**Investir, oui — mais avec quels moyens de fonctionner ?**

L'État encourage les communes à investir dans leurs équipements et leurs projets. Ce soutien concerne principalement les dépenses d'investissement (constructions, travaux, équipements), et beaucoup plus rarement les dépenses de fonctionnement (personnel, entretien courant, services du quotidien). Ces dernières continuent d'augmenter sans accompagnement financier suffisant. À cela s'ajoute un cadre légal de plus en plus exigeant qui demande aux collectivités toujours plus de moyens pour continuer à remplir leurs missions. C'est dans ce contexte contraint que la municipalité doit, chaque année, faire des choix pour continuer à assurer un service public de qualité pour tous.



# Des colis pour nos militaires en OPEX

Cet automne, Andrésy se mobilise pour ses soldats en opérations extérieures. En partenariat avec l'association Vétérans OPEX, la Ville organise **une grande collecte solidaire : 150 colis seront préparés et envoyés à ces militaires, loin de chez eux.**

Derrière ce geste se cache un symbole : montrer à ceux qui servent notre pays qu'on ne les oublie pas, où qu'ils soient.

Cette action a aussi une belle particularité : elle rassemble plusieurs générations d'Andrésiens. Enfants des écoles, séniors du CCAS, associations locales et commerçants uniront leurs forces pour donner un peu de chaleur à nos militaires.




Les colis seront confectionnés **LE 6 NOVEMBRE,** à l'Espace Julien Green.

# Des équipements laissés à l'abandon pendant plusieurs mandats

Certains équipements municipaux et logements n'ont pas bénéficié de l'entretien nécessaire pendant plusieurs mandats précédents. Résultat : des travaux importants, aujourd'hui obligatoires pour des raisons de salubrité, d'étanchéité et de sécurité, doivent être engagés par la municipalité actuelle.

C'est notamment le cas du complexe sportif Diagana, dont la toiture, fortement dégradée et aggravée par l'épisode de grêle, laissait passer l'eau. Des travaux de réparation d'urgence ont été engagés, pour un montant de 270 000€, dont une partie sera prise en charge par les assurances.



# Propriétaires de chiens, on compte sur vous !

La ville d'Andrésy invite les propriétaires de chiens à faire preuve de vigilance face aux nuisances sonores que peuvent occasionner nos amis à quatre pattes, notamment lorsqu'ils sont laissés seuls dans le jardin avant 8h et après 22h.

Un geste simple pour préserver le bien-vivre ensemble : merci de votre compréhension et de votre vigilance.



* ACCOMPAGNEMENT GRAPHIQUE OFFERT POUR VOTRE ANNONCE




**VOTRE PUBLICITÉ DANS L'ANDRÉSY MAG***

FAITES-VOUS CONNAÎTRE !






RÉGIE APOS – Françoise DERZELLE – 06.08.98.27.65 – derzelle.s@orange.fr

# Vous ne nous connaissez pas? Tant mieux! C'est la preuve de notre efficacité.



Incolores, transparents, presque invisibles à vos yeux... Nous travaillons sans être vus.. Notre discrétion résonne dans ce monde bruyant.

La SEFO, ce sont 50 professionnels engagés vers un objectif commun: faire en sorte que chaque jour, l'eau parvienne à des milliers de foyers.

Sans même que vous vous en doutiez.

**Vous fournir un service public essentiel est la vocation de nos équipes.**

sefo-eau.com

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

sefo

aqualia

URGENCE DÉCÈS 24H/24 - 7J/7
01 39 19 22 62

CONFLANS-SAINT-HONORINE
OSNY - ACHÈRES

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Chambres funéraires

www.pompes-funebres-choteau.fr

POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE
CHOTEAU
MAISON VAL DE VIOSNE

URGENCE DÉCÈS 24H/24 - 7J/7
01 39 79 18 52

Pompes Funèbres Marbrerie Conflanaises
56 Rue Maurice Berteau
78700 Conflans Sainte Honorine

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Chambres funéraires

www.pompes-funebres-conflanaises.fr

POMPES FUNEBRES MARBRERIE CONFLANAISES

DEVENEZ BÉNÉVOLE SOLIDAIRE

# Rejoignez le RESo d'Andrésy

Vous avez un peu de temps libre et l'envie de rendre service ? La ville d'Andrésy vous invite à rejoindre le Réseau d'Entraide Solidaire (RESo), le réseau d'habitants volontaires qui donnent, ponctuellement, un coup de main pour des actions solidaires, sociales, éducatives ou sportives. Chacun s'engage librement, selon ses envies et son temps disponible.

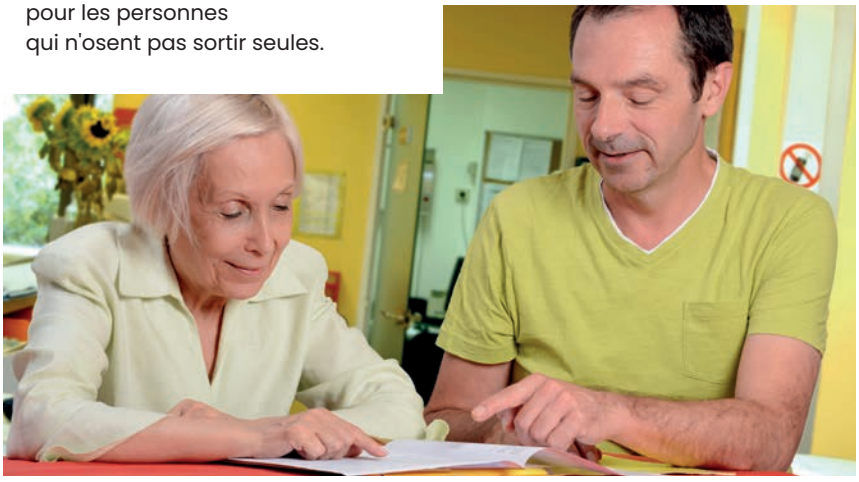
**Engagez-vous auprès des personnes âgées et fragiles,**

En lien avec le CCAS, plusieurs missions permettent de soutenir les habitants les plus isolés :

- **Promenades accompagnées,** pour les personnes qui n'osent pas sortir seules.
- **Aide aux déplacements,** (rendez-vous médicaux, démarches, gare), avec indemnités kilométriques.
- **Portage de livres à domicile,** pour celles qui ne peuvent plus se rendre à la bibliothèque.
- **Vigilance voisins fragiles :** prendre des nouvelles régulièrement, aider pour les courses, et alerter le CCAS si besoin.

**FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DE LA MAIRIE D'ANDRÉSY**

- ccas@andresy.com



# Réveillons la solidarité !

Cet hiver, la Ville d'Andrésy s'associe à la campagne « Réveillons la Solidarité ! », portée par la Fondation de France.

Chaque année en France, plusieurs milliers de personnes isolées ou seules passent les fêtes sans personne à leurs côtés. Pour changer cela, des associations organisent partout en France des repas et moments de convivialité le soir du réveillon, ouverts à celles et ceux qui n'ont personne avec qui fêter Noël ou le Nouvel An.



# Un banc rouge à Andrésy pour dire non aux violences faites aux femmes

La ville d'Andrésy va bientôt installer **un banc rouge** dans le parc de la Mairie. Ce symbole fort s'inscrit dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Il vise à rendre hommage aux victimes de féminicides, tout en sensibilisant les habitants à la réalité des violences conjugales et intrafamiliales.



**UNE INAUGURATION LE 25 NOVEMBRE**

Le banc rouge d'Andrésy sera inauguré le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Il portera le nom de **Laurence Besnard,** ancienne agente municipale, victime d'un féminicide au mois de juin dernier.

**SI VOUS ÊTES VICTIME**

ou témoin de violences conjugales ou intrafamiliales, n'hésitez pas à contacter le CCAS d'Andrésy, qui pourra vous écouter, vous informer et vous orienter vers les structures adaptées.

- En cas d'urgence, contactez également le **3919** (Violences Femmes Info), numéro d'écoute national, anonyme et gratuit,
- accessible 24h/24 et 7j/7, ou le **17** en cas de danger immédiat.

L'ASSOCIATION
FAMILIALE D'ANDRÉSY

# FÊTE SES 80 ANS

**Le 10 mai 1946, quelques Andrésiens fondaient l'Association Familiale d'Andrésy. Quatre-vingts ans plus tard, l'association reste plus active que jamais. Elle nous raconte, dans ses propres mots, cette belle histoire.**

## UNE INTUITION FONDATRICE

L'association se souvient de ses débuts:

*«Le 10 mai 1946, lorsque les fondateurs ont eu l'idée de créer cette association, le monde était bien différent. Il n'y avait ni internet, ni smartphones, ni réseaux sociaux. Pour se donner des nouvelles, il fallait s'écrire des lettres ou prendre le temps de se rendre visite.*

*Ils ont eu cette intuition formidable: celle de se dire que la famille est un trésor qu'il faut entretenir, un arbre dont il faut prendre soin pour que ses branches continuent de grandir sans jamais oublier leurs racines. Ils ont planté la graine, et regardez le magnifique jardin que nous sommes devenus.»*

## UNE ASSOCIATION TOUJOURS VIVANTE

Pour expliquer cette longévité, l'association poursuit:

*«80 ans plus tard, qu'est-ce qui fait que nous sommes encore là, toujours aussi nombreux? C'est notre histoire commune, bien sûr. Nous avons au fil des ans, même si les activités sont moindres, su nous renouveler. Notre force a été de savoir rebondir.*

*Aujourd'hui, nous proposons des activités variées qui répondent aux besoins de chacun, les cours d'anglais, de pilate, de yoga, nos braderies, devenues de véritables rendez-vous de la vie locale. Elles créent du lien, favorisent l'entraide et redonnent du pouvoir d'achat aux familles. Nos randonnées rencontrent un succès phénoménal, rassemblent de plus en plus de participants autour du plaisir d'être ensemble, d'échanger et de profiter de la nature.*

*Ainsi que l'incontournable PAGE BLEUE (depuis 1987) distribuée pour 5 000 exemplaires dans toute la ville par nos bénévoles.*

*Si notre association est plus vivante que jamais, c'est grâce à cette capacité d'adaptation, mais surtout grâce à vous: bénévoles dévoués, participants fidèles et nouveaux arrivants.*

*Une association familiale, c'est ce fil invisible mais incassable qui nous relie, peu importe où la vie nous mène, peu importe nos choix ou nos trajectoires professionnelles. Ici, on ne triche pas, on est juste nous, ensemble.»*

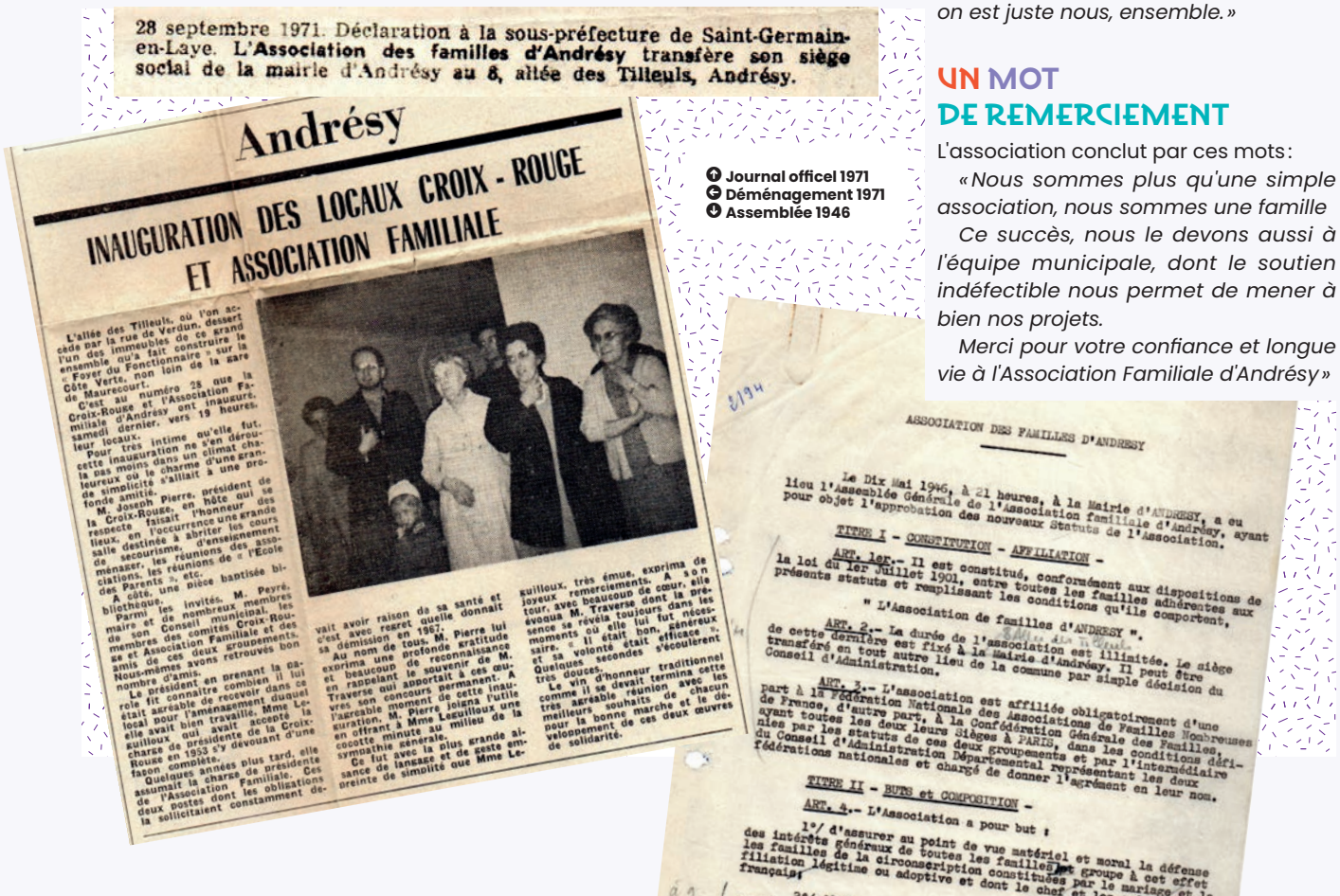
## UN MOT DE REMERCIEMENT

L'association conclut par ces mots:

*«Nous sommes plus qu'une simple association, nous sommes une famille*

*Ce succès, nous le devons aussi à l'équipe municipale, dont le soutien indéfectible nous permet de mener à bien nos projets.*

*Merci pour votre confiance et longue vie à l'Association Familiale d'Andrésy»*



28 septembre 1971. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye. L'**Association des familles d'Andrésy** transfère son siège social de la mairie d'Andrésy au 8, allée des Tilleuls, Andrésy.

Andrésy

INAUGURATION DES LOCAUX CROIX - ROUGE ET ASSOCIATION FAMILIALE

Journal officel 1971
Déménagement 1971
Assemblée 1946

ASSOCIATION DES FAMILLES D'ANDRESY

Le Dix Mai 1946, à 21 heures, à la Mairie d'ANDRESY, a eu lieu l'Assemblée Générale de l'Association familiale d'Andrésy, ayant pour objet l'approbation des nouveaux Statuts de l'Association.

TITRE I - CONSTITUTION - AFFILIATION -

ART. 1er.- Il est constitué, conformément aux dispositions de la loi du 1er Juillet 1901, entre toutes les familles adhérentes aux présents statuts et remplissant les conditions qu'ils comportent,

" L'Association de familles d'ANDRESY ".

ART. 2.- La durée de l'association est illimitée. Le siège de cette dernière est fixé à la Mairie d'Andrésy. Il peut être transféré en tout autre lieu de la commune par simple décision du Conseil d'Administration.

ART. 3.- L'association est affiliée obligatoirement d'une part à la Fédération Nationale des Associations de Familles Nombreuses de France, d'autre part, à la Confédération Générale des Familles, ayant toutes les deux leurs Sièges à PARIS, dans les conditions définies par les statuts de ces deux groupements et par l'intermédiaire du Conseil d'Administration Départemental représentant les deux fédérations nationales et chargé de donner l'agrément en leur nom.

TITRE II - BUTS et COMPOSITION -

ART. 4.- L'Association a pour but :

1°/ d'assurer au point de vue matériel et moral la défense des intérêts généraux de toutes les familles, sans groupe à cet effet les familles de la circonscription constituées par le mariage et de filiation légitime ou adoptive et dont le chef est [illegible] français;

# En route pour une nouvelle saison culturelle !

La saison culturelle 2026-2027 est lancée, direction… le voyage ! C'est le fil rouge qui va nous accompagner tout au long de l'année.

Pour ouvrir cette nouvelle saison en beauté, la soirée de présentation s'est prolongée avec un concert du Caveau de la Huchette. Ambiance intimiste, point de restauration sur place : tous les ingrédients étaient réunis pour une soirée conviviale et chaleureuse.

Un beau lancement, qui donne envie de la suite !

➔ **TOUTE LA PROGRAMMATION ET LA BILLETTERIE SUR :**
andresy.notre-billetterie.com/billets



PROCHAINE ÉTAPE

## L'orgue fait son cinéma

**avec David Cassan**

Le temps d'une projection, l'organiste David Cassan va improviser la musique du film en direct, sous nos yeux, image après image. Chaque accord naît de l'instant, chaque scène trouve sa couleur sonore en temps réel : une bande-son unique, jouée une seule fois, qui ne se reproduira jamais à l'identique.

**Durée :** env. 1 h 00 / tout public
**Tarif** au chapeau




# Sophia Kudo, la poésie à hauteur d'enfant




Andrésy compte une jeune poète parmi ses habitants : Sophia Kudo. Alors scolarisée à l'école Le Parc, elle n'avait que 10 ans lorsqu'elle a écrit les poèmes de son premier recueil, *Un vers après l'autre*, actuellement disponible à l'achat sur de nombreuses plateformes.

Âgée de 12 ans, Sophia aime lire, écrire et laisser libre cours à son imagination. Sensible au monde qui l'entoure, elle observe, questionne, et transforme ses pensées en poèmes.

Ses poèmes parlent de nature, d'animaux, de rêves, et des questions qu'on se pose en grandissant. Avec des mots simples et sincères, Sophia partage sa joie, ses doutes et son émerveillement face au monde. Un recueil plein de douceur, à découvrir en famille.

# Les nouveautés d'automne !

À la bibliothèque Saint-Exupéry, les étagères ont fait peau neuve et les nouveautés n'attendent plus que vous. Trois idées pour bien commencer la saison :

- **Un roman cosy :** *Le Cottage au potager ensorcelé*, de Jessie Sylva. Une halfline (créature imaginaire) et un gobelin, ennemis depuis toujours, doivent partager un cottage où la guerre d'usure devient une belle surprise.
- **Un documentaire :** *Atlas des lieux hantés,* de Christian Doumergue. Un tour du monde des fantômes et des mystères, pour frissonner sans quitter son fauteuil.
- **Un manga :** *L'Étrange Noël de Monsieur Jack*, de Jun Asuka. Jack, le roi d'Halloween, s'ennuie et veut s'emparer de Noël, avec des idées bien à lui.

➔ **Renseignements** au 01 34 01 11 60 ou sur bibliotheque.andresy.com.

# SAISON **26/27**





















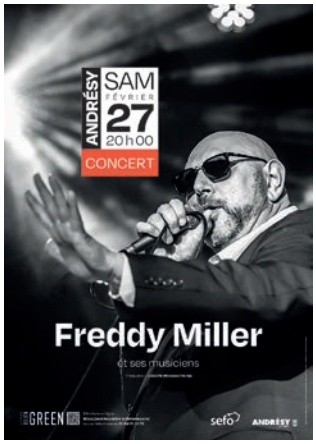




























LICENCES : 1-1005204 / 1-1005205 / 3-1004098



ESPACE JULIEN GREEN

Billetterie en ligne **https://andresy.notre-billetterie.com/**
ou par téléphone au **01 34 01 11 73**

sefo

ANDRÉSY en Yvelines

# Une rentrée scolaire préparée dans les meilleures conditions

**Cette année encore, la Ville d'Andrésy s'est mobilisée tout l'été pour que les écoliers andrésiens retrouvent des établissements propres, entretenus et prêts à les accueillir.**

Nombre d'enfants scolarisés en baisse

2024-25

**1545**

↘

2026-27

**1505**

**La ville finance les fournitures scolaires à hauteur de :**



**36€**

par élève de maternelle

**39€**

par élève d'élémentaire

**Les effectifs à la rentrée 2026-2027 : une baisse à suivre**

Après un pic de 1545 élèves en 2024-25, les effectifs sont en recul depuis deux ans : la rentrée 2026 compte 1505 élèves sur la Ville (564 en maternelle, 941 en élémentaire), soit 40 élèves de moins que la moyenne des quatre dernières années. Cette diminution s'inscrit dans une tendance observée plus largement à l'échelle nationale, liée à la baisse démographique.

Cette baisse ne se répartit toutefois pas de manière homogène entre les écoles de la commune : certaines connaissent des effectifs élevés, quand d'autres peinent à maintenir leurs classes ouvertes faute d'un nombre suffisant d'élèves. Face à ce constat, une réflexion sur la carte scolaire va être engagée, afin de mieux répartir les effectifs entre les établissements. Ce travail associera l'ensemble des acteurs concernés : l'adjoint au Maire délégué au Scolaire, le service scolaire de la Ville, les directrices d'école et les représentants de parents d'élèves élus.

**Un nettoyage complet avant l'arrivée des élèves**

Avant la rentrée, les agents des espaces verts de la Ville ont nettoyé l'ensemble des espaces intérieurs et extérieurs des écoles. Un grand merci à ces agents, dont le travail permet chaque année aux écoliers de retrouver des établissements propres et accueillants.

**Des travaux réalisés cet été, d'autres à venir**

Comme chaque année, l'entretien des écoles se poursuit tout au long de l'année. Cet été, plusieurs interventions ont été menées :

- **École des Marottes :** traçage des lignes dans la cour, peinture des tableaux.
- **École de Charvaux :** déménagement de classes, ouverture de nouvelles classes, installation de mobilier neuf.
- **École du Parc :** déménagement de classes, ouverture de nouvelles classes, installation de mobilier neuf.
- **École de Fin d'Oise :** réparation de la toiture de la maternelle.
- **École de Denouval :** réparation de la cour.

Quatre nouveaux tableaux numériques interactifs ont également été installés.

D'autres travaux sont d'ores et déjà à l'étude pour la suite de l'année scolaire. La ville poursuit ainsi, école par école, la modernisation et l'entretien de ses bâtiments scolaires.

**Des élus de terrain, aux côtés des écoles tout au long de la rentrée**

L'éducation est une priorité pour la municipalité, qui a tenu à être présente à chaque étape de cette rentrée.

Avant la rentrée, Monsieur le Maire Jean-Pierre Dos Santos, Jean-Pierre Trevisan, Maire-adjoint aux Travaux, le Directeur général des services ainsi que le personnel d'éducation ont fait le tour des écoles avec les équipes municipales, pour s'assurer que tout était prêt à accueillir les élèves.

Le jour de la prérentrée, Jérémy Mallet, Maire-adjoint délégué au Scolaire, Sport et Jeunesse, et Gaëlle Texier, Conseillère municipale déléguée au Scolaire et Restauration, sont allés à la rencontre des enseignants, des ATSEM et de l'ensemble des équipes éducatives, pour les saluer et vérifier que chacun disposait du nécessaire pour la rentrée.

Le jour de la rentrée, Monsieur le Maire et les élus municipaux se sont rendus dans les écoles pour saluer les élèves, échanger avec les parents et leur souhaiter une bonne année scolaire.

Un grand merci également aux équipes de la restauration collective, mobilisées dès le premier jour pour accueillir les élèves.


GUESS
1981
MINECRA

# Des temps forts attendus cet automne et cet hiver

La brocante, le salon Vin & Gourmets et le marché de Noël rythment la fin d'année. Ces rendez-vous sont organisés avec l'appui d'un prestataire extérieur, la société Mandon, en lien étroit avec les services municipaux.

**La brocante** fait son retour le dimanche 18 octobre 2026, de 8 h à 18 h.

Elle s'étendra sur les quais de Seine, le boulevard Noël-Marc et l'avenue du Général-de-Gaulle, avec de nombreux stands proposant meubles, bibelots, livres, jouets ou objets insolites.

**Le salon Vin & Gourmets** se tiendra les samedi 14 et dimanche 15 novembre, à l'Espace Julien-Green. Attention, la date a changé depuis notre première annonce : merci d'en tenir compte. Une trentaine de producteurs et d'artisans feront découvrir leurs spécialités : foie gras, escargots, charcuterie, chocolats, vins et champagnes. Au programme : stands d'exposants, ateliers de cuisine et dégustations.

Enfin, le **marché de Noël** aura lieu le dimanche 13 décembre, sous les halles du marché. **Il est encore temps de vous inscrire ! Si vous êtes intéressés, il faut** télécharger le bon de réservation sur https://www.mandon.fr/marches-a-theme et le renvoyer à contact@mandon.fr ou par courrier que vous trouverez à cette même adresse.

Ces trois dates, très attendues, sont l'occasion de soutenir l'économie locale et de partager des moments conviviaux. Elles témoignent aussi du dynamisme d'Andrésy, une ville animée, vivante et accueillante, où il fait bon se retrouver et profiter ensemble de la richesse de notre territoire.




**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION**
flashez les codes ou allez directement sur le site de www.mandon.fr




PAROLE AUX PROFESSIONNELS

## All Advize

Yann Allichon, auto-entrepreneur andrésien, accompagne les associations, commerçants et particuliers dans leurs projets numériques.

Il exerce sous le nom All Advize, à Andrésy (résidence du Manoir de Denouval).

- **Son activité :** la création et la gestion de sites internet. L'accompagnement couvre toutes les étapes, de la conception à la mise en ligne, ainsi que le suivi (mises à jour, sécurité, évolutions).
- **Comment ça se passe :** un premier échange permet de définir vos besoins. Le site est ensuite créé, puis validé avec vous avant sa mise en ligne. Un suivi est assuré par la suite.
- **Les prestations** se déroulent principalement à distance. Un rendez-vous sur place peut être organisé si besoin.

**CONTACT :**
06 59 06 76 09
contact@all-advize.fr
all-advize.fr

COUP DE POUCE

## la Ville aide les entrepreneurs

La Ville d'Andrésy continue les opérations « Coup de Pouce », un dispositif gratuit pour les entreprises et commerces de la commune.

Cette aide s'adresse à ceux qui ont un projet, mais aussi à ceux qui ont déjà lancé leur activité. Elle permet de rencontrer gratuitement des professionnels pour parler de plusieurs sujets : trouver des aides financières, construire son projet, bien démarrer, ou faire grandir son activité. Certaines rencontres portent aussi sur le savoir-être en entreprise.

**Prochain rendez-vous :**

- **mardi 17 novembre à 18 h 30**
- **Lieu :** Hôtel de Ville d'Andrésy
  Intervenante : Vidharshini Ferelloc, coach et directrice de la communication
- **Thème :**
  « Boostez votre confiance en vous »
- Inscription avant le 13 novembre à vie-locale@andresy.com




# CAT SITTING

**ÉPARGNEZ-LUI LE VOYAGE, OFFREZ-LUI DES VISITES !**

Ch'arrive !

## SERVICE



**LE RITUEL À CHAQUE VISITE**

Repas & eau fraîche, litière, jeux, câlins & brossage, soins (administration des traitements prescrits). **Envoi de photos et vidéos à chaque passage !**



**GARANTIES, HYGIÈNE & SÉCURITÉ**

**Certification ACACED** (Certificat d'État professionnel) chaussures retirées, désinfection des mains, du matériel et des zones de repas, aération des pièces.



## PÉRIMÈTRE

Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine Maurecourt, Poissy, Saint-Germain-en-Laye et Triel-sur-Seine

**PARTEZ L'ESPRIT LÉGER !**

**Laurence Sénéchal – 07 64 24 27 54**

contact@charrive.fr – www.charrive.fr

5 chemin des Écoliers – 78570 Andrésy

ZOOM SUR NOS SERVICES

# La restauration municipale

**Chaque jour, dans les cuisines des écoles, de la crèche et de la Résidence Autonomie Les Magnolias, nos agents municipaux préparent avec soin les repas des Andrésiens, petits et grands.**

**SERVICE RESTAURATION**

**~30**
AGENTS

**10**
ÉCOLES

**1**
MULTI-ACCUEIL
*LES OURSONS*

**1**
RÉSIDENCE
*LES MAGNOLIAS*

**Nombre d'éléments du menu**

**4**
ÉCOLES

**5**
RÉSIDENCE
LES MAGNOLIAS

**À Andrésy, la Ville a fait le choix de conserver une restauration en régie directe,** un modèle de plus en plus rare face à la tentation de l'externalisation. Ce choix permet à la commune de garder la main sur l'ensemble de la chaîne, de l'élaboration des menus jusqu'à l'assiette, et de faire vivre le savoir-faire de ses équipes.

Le service compte une trentaine d'agents répartis sur les 10 écoles de la ville, la crèche municipale et la Résidence Autonomie Les Magnolias. Sur chaque site, les équipes réceptionnent des produits bruts livrés la veille, puis préparent les repas le matin même, avec un maximum de plats faits maison. À la Résidence Autonomie, une organisation adaptée permet de préparer les repas la veille, grâce à un système de refroidissement dédié.

Rien n'est laissé au hasard : les menus sont d'abord élaborés avec le prestataire chargé de l'approvisionnement et une diététicienne, puis retravaillés en interne par les équipes municipales pour répondre au plus près aux besoins nutritionnels des Andrésiens. Ils sont ensuite présentés et validés lors d'une commission des menus, réunie toutes les huit semaines, gage de qualité et d'équilibre.

**Résultat :** des repas variés et complets, avec 4 éléments pour les menus scolaires et 5 pour ceux de la Résidence Autonomie, adaptés aux besoins de chacun.

**La Ville s'inscrit pleinement dans la démarche de la loi EGAlim :** au moins 50 % du budget consacré aux produits est dédié à des produits sous label de qualité (AOP, AOC, Label Rouge…), dont 20 % issus de l'agriculture biologique.

**Le tri des déchets est également une priorité.** Les déchets alimentaires sont triés puis valorisés par méthanisation sur le site de l'entreprise Tryon Environnement à Carrières-sous-Poissy, plutôt que d'être incinérés. Cette valorisation produit du biogaz, qui alimente notamment le fonctionnement du site de l'entreprise, ses véhicules, ainsi que des exploitations d'agriculteurs locaux. Grâce à cette organisation, la part des déchets du service qui finit encore en ordures ménagères est aujourd'hui quasi nulle, entre 0 et 1 %.

**Au-delà des repas,** ce sont surtout des agents engagés qui font, jour après jour, le succès de ce service. Leur professionnalisme fait de la restauration municipale un véritable atout du service public de proximité, à l'image des valeurs de la commune.



# L'île Nancy : entre loisirs et tourisme.

**Au début du XX^e siècle, Andrésy attirait les touristes et les bourgeois parisiens grâce à ses guinguettes sur l'île Nancy, à sa pêche et à sa proximité de Paris.**



Le train et le bateau « Le Touriste » amenaient les visiteurs à Andrésy. Ils pouvaient y passer quelques jours dans l'un des hôtels-restaurants. On y louait des bateaux et on y organisait des bals.

À cette époque, les poissons étaient nombreux et bons à manger. Les barrages et l'écluse de Carrières-sous-Poissy retenaient l'eau de la Seine. Les vins d'Andrésy plaisaient, en particulier le ginglet.

Plusieurs établissements étaient connus : le Moulin Rouge, l'Auberge du père La Pipe, le Petit Robinson, chez Claise, chez Paul… Jusqu'à 150 bateaux de pêche pouvaient se trouver face à l'île. Beaucoup de pêcheurs apportaient leurs provisions et ne prenaient que des boissons. D'autres venaient faire la fête, danser, jouer aux boules, au billard japonais ou à la grenouille.

Ces visiteurs de plus en plus nombreux ont fait vivre de nombreux commerces du centre-ville et des abords de la gare. On proposait des locations pour les vacances. Des Parisiens aisés faisaient aussi construire des résidences secondaires.

En 1925, Maurice Dupré et son père, propriétaires du Pêcheur matinal, possédaient la plus grande flottille de barques : 35 bateaux. Ils se souviennent des pêcheurs tranquilles. Ils ne gardent en mémoire que quelques bagarres, notamment chez le Père Louis, dans l'île Peygrand. Ils n'ont pas cru aux affaires d'exploitation de jeunes filles dont ils avaient entendu parler.

Pourtant, la presse de l'époque en parle. En novembre 1902, plusieurs journaux racontent l'enquête de la police sur un réseau qui forçait de jeunes filles à se prostituer. Des arrestations ont eu lieu, entre autres dans l'île à Andrésy. Des perquisitions ont aussi eu lieu à Achères, dans l'île Peygrand. Plusieurs personnes ont été condamnées. Ce phénomène avait pris une dimension internationale, avec le développement des transports par bateau et par train.

La plupart des visiteurs venaient pour la pêche et les guinguettes, et cela a duré jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Peu à peu, les établissements ont fermé. Les habitants ont remplacé les danseurs et les pêcheurs, dont certains sont devenus célèbres, comme la famille Gaumont ou le musicien Ivry Gitlis.





## Votre calendrier citoyen

### PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Mercredi 4 novembre
Vendredi 18 décembre

Espace Julien-Green

### LE MAIRE REÇOIT SANS RENDEZ-VOUS

Le 14 oct., 18 nov., 12 déc.

Hôtel de Ville
(4, bd Noël-Marc)
de 14 h 00 à 17 h 00
les mer. 14 oct. et 18 nov.
de 9 h 00 à 12 h 00
le samedi 12 déc.

## Les Services municipaux

### HÔTEL DE VILLE
4, boulevard Noël-Marc
01 39 27 11 00
mairie@andresy.com

### MAIRIE ANNEXE
2, rue Gustave-Eiffel
01 39 27 11 40

### POLICE MUNICIPALE
2, rue Pablo-Neruda
01 39 27 11 50

### RPE*/LAEP**
14, rue Pasteur
01 39 74 28 94

### COMPLEXE SPORTIF STÉPHANE-DIAGANA
Rue Marie-Jane-Pruvot
01 39 27 12 05

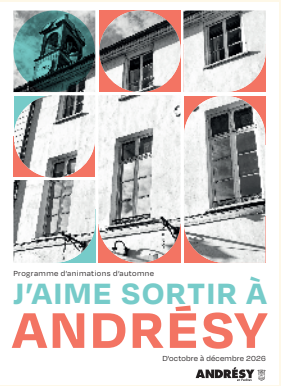
### EVS***
55, av. des Robaresses
06 81 53 42 68

### ESPACE SAINT-EXUPÉRY
Place du 8-mai-1945
40, boulevard Noël-Marc

### RÉSIDENCE AUTONOMIE *LES MAGNOLIAS*
60, rue des Courcieux
06 66 80 20 21

### LA VILLE RECRUTE

- Un(e) apprenti(e) BPJEPS « Animateur »
- Agent(e) polyvalent(e) des services techniques - spécialité espaces verts
- Référent(e) numérique et accessibilité à la Bibliothèque municipale
- Animateur Service Jeunesse
- 2 Gardien(ne)s brigadier(ère)s
- Un(e) Animateur/trice accueil de loisirs (vacances scolaires)
- Des Animateurs/trices périscolaires




## J'aime Sortir à Andrésy

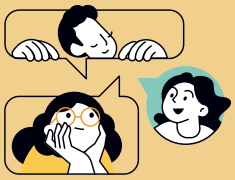
Retrouvez votre agenda complet des événements estivaux dans le dépliant « J'aime sortir à Andrésy » en mairie et sur notre site internet. Ne ratez pas les temps forts :

Samedi 31 octobre

DÉPARTEMENT DES YVELINES

### CÉRÉMONIE MILITAIRE

Venez participer à la cérémonie de remise de décoration du 24e régiment d'infanterie de l'armée de terre.
Place du 8-mai-1945
15 h 00
Durée 1 h 55



## La ville vous informe au quotidien !

*Retrouvez toute notre actualité sur les canaux de communication de la ville et nos réseaux sociaux !*
*www.andresy.com - application Andrésy dans ma Poche*

*ville d'Andrésy*



AM **Andrésy Mag**
**N°246 oct-déc 2026**
**Directeur de la Publication:**
Jean-Pierre Dos Santos

**Rédaction:**
Amélie Hubert
Laura Quesnel

**Maquette et mise en page:**
Claudia Hein

**Régie publicitaire:**
Société APOS
Tél. 06 08 98 27 65

**Distribution:**
Champar

**Impression:**
Imprimerie RAS
6, Avenue de Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel

**Papier:**
Papier CYCLUS offset, 100 % fibres recyclées

**Dépôt légal:**
à parution

**Tirage:**
6 300 exemplaires

Vous êtes un professionnel nouvellement installé à Andrésy ? Vous pouvez bénéficier d'un encart la première année de votre activité ! Envoyez votre demande à mairie@andresy.com.

* *Relais Petite-Enfance (RPE)* ** *Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP)* *** *Espace de Vie Sociale (EVS)*

**ANDRÉSY RÉUNIE**

**Urbanisme, climat, écoles : les défis de la rentrée**

En cette rentrée, nous souhaitons à toutes les Andrésiennes et tous les Andrésiens, aux enfants, aux familles, aux enseignants et à l'ensemble de l'équipe éducative municipale, aux associations, aux commerçants et à tous ceux qui font vivre notre ville une très bonne reprise. Cette rentrée ouvre une période importante pour Andrésy, avec plusieurs projets qui toucheront directement notre cadre de vie.

Nous serons particulièrement attentifs aux projets immobiliers du Pleyon, des Courcieux et de Foch, ainsi qu'au projet Gare. Une ville évolue, mais ces opérations doivent rester cohérentes avec leur environnement : densité, circulation, stationnement, équipements publics, végétalisation, intégration des constructions et qualité de vie des riverains. Leur calendrier, leur financement et leurs conséquences sur les quartiers devront être suivis avec attention. Les habitants doivent pouvoir être informés et associés aux différentes étapes pour que le développement d'Andrésy reste maîtrisé.

L'arrêt du projet du Moussel constitue également une évolution importante. Nous prenons acte de cette décision mais elle soulève désormais une question très concrète : celle de son impact financier pour la commune. Le budget 2026 prévoyait 1,8 million d'euros de recette liée à la vente du Moussel. Dès lors que cette cession n'a plus lieu dans les conditions prévues, comment cette recette sera-t-elle compensée ? Certains investissements devront-ils être décalés, redimensionnés ou financés autrement ? Préserver le Moussel peut être un choix, mais ce choix doit désormais s'accompagner d'un projet réaliste pour le bâtiment, d'un financement clairement identifié et d'une solution construite en phase avec les attentes des Andrésiens.

Les fortes chaleurs de cet été nous rappellent que les enjeux climatiques et la résilience de nos réseaux ne peuvent être relégués au second plan. Andrésy a connu plusieurs jours de coupures d'électricité fin juin, en pleine canicule, mais aussi plusieurs coupures d'eau au cours de l'été. L'une d'elles, le 17 août en Rive Gauche, liée à des travaux, est intervenue sans que les habitants concernés ni même la mairie n'aient été prévenus en amont. Ces épisodes doivent conduire à mieux anticiper les situations de crise et à exiger une meilleure information des usagers. L'adaptation de la ville doit aussi se poursuivre : rénovation énergétique des bâtiments communaux, végétalisation des cours d'école, création de zones d'ombre et remise en service des fontaines à eau dans les parcs lorsque cela est possible.

Autre sujet incontournable : le moustique tigre. Implanté dans toute l'Île-de-France, il représente une nuisance quotidienne et un enjeu sanitaire. À Andrésy, l'information sur les gestes de prévention et la surveillance des eaux stagnantes doivent être renforcées. Commune et habitants ont chacun un rôle à jouer pour limiter sa prolifération.

Enfin, la rénovation et l'extension du groupe scolaire Denouval doivent entrer dans leur phase opérationnelle avant la fin de l'année. Nous serons attentifs au respect du calendrier et du budget, ainsi qu'aux conditions d'accueil des élèves et des équipes pendant les travaux.

Nous prenons acte de la remise en place des conseils de quartier, une proposition portée dans notre programme. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Ces espaces doivent permettre aux habitants de faire remonter les difficultés du quotidien et de proposer des solutions. Nous invitons les Andrésiens à y participer et à être force de proposition afin d'en faire des lieux d'échanges utiles à chaque quartier.

**Vos élus du groupe Andrésy Réunie :**
Mourad BOUKANDOURA, Maud BOSCHAT, Rachid ESSADI, Sarah KROUN, Olivier CANU

**ANDRÉSY ÉNERGIES RENOUVELÉES**

Chèr-es Andrésiens-nes,

L'été caniculaire nous a rappelé l'urgence d'adapter nos espaces publics : végétalisation, éco-conception, îlots de fraîcheur et rénovation énergétique.

La municipalité LR semble ignorer ces enjeux. Après l'arrêt de la gestion différenciée des espaces verts et l'arrosage estival intensif (parc, terrain Diagana), la majorité supprime 3 ans de travail sur le **projet Gare**. Fini le poumon vert arboré autour d'une halle SNCF rénovée : le maire revient à son idée de 2017 avec un immeuble à la place de la halle. Cerise sur le gâteau : le programme passe de 297 à 330 logements !

Depuis 6 mois, une obsession prévaut : **effacer toute trace de notre mandat**. Rucher, potager municipal, expulsion de Pipa Sol, fermeture du Chalet, destruction de la halle SNCF, annulation du projet Moussel, report du chantier Denouval… C'est la politique de la terre brûlée.

Notre **projet du Moussel** prévoyait la rénovation (attendue depuis des décennies) à coût zéro du Moussel pour un restaurant et une recette de 1,8 M€ pour la ville, ainsi qu'un programme social exemplaire (familles monoparentales, jeunes actifs, adultes de l'APAJH).

Le maire l'arrête sous prétexte de « ne pas vendre les bijoux de famille » — un bijou proche de l'effondrement ! Résultat : 1,8 M€ de recettes perdues et une rénovation aux frais de la Ville estimée à plus de 1,5 M€, sans projet viable.

Pour compenser la perte de ces 1,8 M€, le maire reporte l'extension et la rénovation énergétique de **l'école Denouval**. Et il prétend que nous n'avions pas prévu de la rénover : c'est faux. Enseignants et parents le savent : 4 nouvelles classes, isolation, occultants, huisseries, sanitaires étaient programmés.

Faisons les comptes après 6 mois : **+150 000 €** de dépenses en plus depuis son élection ; au moins **+1 M€** pour rénover les logements sociaux déconventionnés ; +1,5 M€ pour remettre aux normes le Chalet ; **+ 900 000 €** de surcoût sur le projet Pleyon.

Soit près de **3 M€ d'imprévus**, couplés à **1,8 M€ de recettes annulées.**

Élu sur le slogan « Vogue le navire ! », le navire Dos Santos risque de ne pas flotter bien longtemps… et ce sont les Andrésiens qui écoperont la facture !

**Andrésy Énergies Renouvelées :**
Josette Deroux – Virginie Saint-Marcoux – Lionel Wastl
lionel.wastl@andresy.com

**OSONS POUR ANDRÉSY**

Le projet de réhabilitation du Moussel en restaurant et en logements sociaux est définitivement abandonné : le promoteur se retire. Cette annulation prive les finances communales de 1,8 M€, sans compter les travaux urgents sur les bâtiments communaux ni la hausse du coût de l'énergie, liée à la situation internationale. La part communale de la taxe foncière étant déjà élevée, augmenter l'impôt pour combler les 900 000 € inscrits aux budgets 2026 et 2027 serait une fois de plus inenvisageable. Quelles solutions financières la majorité propose-t-elle, et avec quel impact réel sur le quotidien des Andrésien.nes, pour préserver l'équilibre budgétaire, voté au printemps dernier ? Le groupe Osons pour Andrésy attend, urgemment, des réponses concrètes.

**Osons pour Andrésy** : Thierry JOUANEAUD

# Le carnet

## BIENVENUE À

**24 avril**
- *Charly LE ROUX*

**30 mai 2026**
- *Iyad BOUTAT*

**4 juin 2026**
- *Valentina NUNNARI*
- *Assiya SNAIBI*

**5 juin 2026**
- *Charlie BLAYO*

**14 juin 2026**
- *Jeanne DAMEROSE*

**18 juin 2026**
- *Jenna LEROI*

**23 juin 2026**
- *Maxine BLANZACO*

**4 juillet 2026**
- *Mohamed BEN LOUNES*

**12 juillet 2026**
- *Marty CHAPMAN WU*
- *Clara VILAMARIM THOMAS*

**13 juillet 2026**
- *Iris TURNAU*

**15 juillet 2026**
- *Zayn TITAOU*
- *Safouane OULHENT*

**18 juillet 2026**
- *Nour CACHIKECH*
- *Kelya HILDEVERT*

**20 juillet 2026**
- *Leyna AZIBI*

**23 juillet 2026**
- *Orso ICART*

**25 juillet 2026**
- *Ali RHAZOUANI*

**7 août 2026**
- *Ismaël MAAKI*

**8 août 2026**
- *Shaïly GAUFICHON*

**12 août 2026**
- *Constance TESSON*

**16 août 2026**
- *Kays SANCHES MENDES*

**20 août 2026**
- *Sirine BARGAOUI*

## MARIAGES

**20 juin 2026**
- *Céline DUBOIS et Guy ZIKRIA*

**30 juin 2026**
- *Edna ROUZAUD FUENTES et Umberto MANCINI*

**11 juillet 2026**
- *Chloé LIENG et Florian KRUSE*

**16 juillet 2026**
- *Bertille RAFFALLI et Vincent MAHIEU*

**18 juillet 2026**
- *Audrey LETULLE et Emmanuel IGLESIAS*

**30 juillet 2026**
- *Eva REHAHLIA et Gaëtan GALLIEZ*

**29 août 2026**
- *Océane HELAINE et Romain OLIVIER*

**5 septembre 2026**
- *Jessica RESENDE E SOUSA et Alexis TAMISIER*
- *Andrea COSTA et Fabrice ENES*

**12 septembre 2026**
- *Marine CASTEL et Thomas CAILLET*

**19 septembre 2026**
- *Shannon PEREZ-GOURANDY et Stéphane DUCHEMIN*
- *Carole ROQUIGNY et Ronny POUVREAU*

**26 septembre 2026**
- *Tatamonirina RAKOTOARIVONY et Herintsoa LILIARISON ANDRIAMANGASOA*
- *Jingwen YANG et Melvin LE BOËDEC*

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

**23 avril 2026**
- *Alain CHEVILLARD*

**30 avril 2026**
- *Yvette Zéde, veuve Simon, veuve Crumeyrolle*

**22 mai 2026**
- *Laurence PERRAUDIN*

**24 mai 2026**
- *Annie SOLLIER veuve TRÉMA*

**31 mai 2026**
- *André LACADEC*

**9 juin 2026**
- *Charles PAOLI*

**13 juin 2026**
- *Jacqueline ALAUX veuve KRALICEK*

**17 juin 2026**
- *Simon VENEL*

**18 juin 2026**
- *Sylvain TRIMBACH*

**22 juin 2026**
- *Francis CAUËT*

**25 juin 2026**
- *Muguette DROISSART veuve VAN WAMBÈKE*

**27 juin 2026**
- *Maurice QUEYSSAC*
- *Monique BOLLAY veuve TORRES*
- *Jean CLÉMENTE*

**28 juin 2026**
- *Jean-Lucien COCHET*

**30 juin 2026**
- *Monique DUVIVIER veuve FERNEZ*

**3 juillet 2026**
- *Christian LOUIS*

**5 juillet 2026**
- *Michèle LORMEAU épouse ALAIN*

**7 juillet 2026**
- *Claude DELAMOTTE*

**14 juillet 2026**
- *Alice LE*

**17 juillet 2026**
- *Raoul LARIDANT*

**25 juillet 2026**
- *Lisiane GEERAERT*

**26 juillet 2026**
- *Olga BONGIOVANNI veuve ATTARD*

**28 juillet 2026**
- *Bernard GRÉMEAUX*
- *Charles BOYLE*

**4 août 2026**
- *Marie-François GRENET veuve MAZOUNI*

**10 août 2026**
- *Patrice TASSEL*

**12 août 2026**
- *Anne ROBUCHON veuve JULIEN*
- *Jean-Pierre CAMBLAIN*

**24 août 2026**
- *Christian REBEYROL*
- *Annie JOURDAIN*



LES QUAIS DU FRAIS

Primeur
Fromage
Boucherie
Poissonnerie
Épicerie
Cave















# NOUVEAU CONFLANS

Cinéma Pathé

**SCANNEZ-MOI**
pour consulter notre site web
et nos actualités !